



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE

**Arrêté n° D1/B1/14/304 déclarant cessibles,
au profit de la Communauté d'agglomération Seine-Eure, les terrains
nécessaires à la réalisation de la zone d'aménagement concerté
« ECOPARC 3 »**

Commune d'Heudebouville

**le Préfet de l'Eure,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite.**

Vu :

- Le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;
- L'arrêté préfectoral en date du 26 septembre 2013 prescrivant l'ouverture d'enquêtes publiques conjointes, préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire, concernant le projet d'aménagement de la zone d'aménagement concerté (ZAC) « ECOPARC3 » sur le territoire de la commune d'Heudebouville ;
- L'arrêté préfectoral n° D1/B1/14/303 déclarant d'utilité publique l'opération visée ci-dessus ;
- L'avis émis par le commissaire enquêteur à l'issue des enquêtes ;
- Le plan parcellaire des terrains dont l'acquisition est nécessaire pour la réalisation des travaux projetés ;
- L'état parcellaire ;
- Le courrier de la communauté d'agglomération Seine-Eure en date du 27 mars 2014 demandant la poursuite de la procédure d'expropriation ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Eure.

ARRETE

Article 1 : Sont déclarés cessibles, au profit de la communauté d'agglomération Seine-Eure, les terrains situés sur le territoire de la commune d'Heudebouville et figurant sur l'état parcellaire joint en annexe du présent arrêté.

Article 2 : Le présent arrêté fera l'objet d'une notification individuelle aux propriétaires des terrains concernés, par les soins et à la charge du demandeur, sous pli recommandé avec accusé de réception.

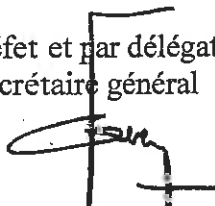
Article 3 : Le présent arrêté sera considéré comme caduc s'il n'est pas transmis dans les six mois de sa date au greffe du juge de l'expropriation.

Article 4 : Conformément aux dispositions du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen (53, avenue Gustave Flaubert – B.P 500 – 76005 Rouen Cedex 02) dans un délai de deux mois à compter de la notification de ladite décision.

Article 5 : Le secrétaire général de la préfecture de l'Eure, le président de la communauté d'agglomération Seine-Eure, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée pour information, au maire de la commune d'Heudebouville et à la sous préfète des Andelys.

Evreux, le 14 AVR. 2014

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général



Alain FAUDON

Pièce jointe en annexe :

- Etat parcellaire

ZAC « ECOPARC 3 » A HEUDEBOUVILLE

DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE

DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE

ETAT PARCELLAIRE DES PARCELLES A ACQUERIR

Date : OCTOBRE 2012

Parcelle	Identité des propriétaires		Nature / Occupation	Surface totale en m ² (contenance)	Adresse ou lieu-dit	Emprise à acquérir Surface en m ²	Hors emprise Surface en m ²
	Telle qu'elle résulte des documents cadastraux	Telle qu'elle résulte des renseignements recueillis					
1	ZA	0038	Terre	79 50	LES PETITES FOSSES(B052)	7950	0
2	ZA	0041	Bois	46 00	LA MARE DU MOTTE (B042)	4600	0
3	ZD	0008	Terre	4 33 40	LE CLOS DESRUET (B011)	43340	0

		(B027)				1 6170				
5	ZD	0013	LA FOSSE A LA REINE (B027)	85 80	Terre et Landes	- LECANU Chantal Philomène Lucienne 5 RUE GUY DE MAUPASSANT 27400 LOUVIERS - LECANU Pascal Henri Dominique 0001 RTE D EVREUX 27490 AUTHEUIL-AUTHOUILLET - LECANU Raynald Alberic Raymond EP GUILLAUME Yvette 0026 RUE DE LA CHRISTOPHERIE 27400 ACQUIGNY - LECOMTE Ginette Henriette EP LECANU Jean Louis August 0008 RUE DES PEUPLIERS 27400 INCARVILLE - LECANU Chantal Philomène Lucienne 5 RUE GUY DE MAUPASSANT 27400 LOUVIERS - LECANU Pascal Henri Dominique 0001 RTE D EVREUX 27490 AUTHEUIL-AUTHOUILLET - LECANU Raynald Alberic Raymond EP GUILLAUME Yvette 0026 RUE DE LA CHRISTOPHERIE 27400 ACQUIGNY - LECOMTE Ginette Henriette EP LECANU Jean Louis Auguste 0008 RUE DES PEUPLIERS 27400 INCARVILLE	3440	0		
6	ZD	0014	LA FOSSE A LA REINE (B027)	1 34 00	Terre	ZOUIN Léone Julienne Charlotte EP SELLE Jacques Léopold 0008 RUE DE L OMBRE 27400 HEUDEBOUVILLE	13400	0		
7	ZD	0057	L'ONGLET (B047)	1 34 60	Terre	- LAQUERRIERE Gérard André 8648 North Chiestnut 93619 CLOVIS CAUSA ETATS-UNIS - POTEL Odette Alice Charlotte EP LAQUERRIERE Robert Henri 0002 RUE DE LA CROIX ROGER 27400 HEUDEBOUVILLE	13460	0		

HEUDEBOUVILLE - ZAC « ECOPARC 3 »
Dossier d'Enquête Préalable à la D.U.P

